

## **[Tribune] Transformer l'usine en usine apprenante, un vrai levier pour une industrie avec de vrais emplois**

A l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (du 13 au 19 novembre), Jean-Marc Richard, président de la Fondation AMIPI Bernard Vendre, présente l'intérêt des UPAIs, des usines apprenantes qui donnent envie aux populations de se les réapproprier compte tenu de leur utilité sociale. Partenaires industriels et RSE des grands groupes français, elles insèrent habilement et partout où c'est possible des personnes atteintes de handicaps cognitifs.



Usine Production Apprentissage Insertion (UPAI) de Nantes (Loire-Atlantique).

Le système industriel en France, mal remis de la compétition mondialisée, a mené sans discernement une délocalisation qui a eu pour conséquence de fermer des usines manufacturières dont les emplois manuels sont si nécessaires aux populations peu formées ou fragilisées par des handicaps.

L'Allemagne n'a pas suivi le même chemin: en privilégiant des processus de décision collectifs, reposant sur le dialogue social et la transmission des savoirs et savoirs faire, elle a permis que les variables d'ajustement soient en dernier recours le personnel des usines et en premier lieu le coût du travail, le coût du logement et aussi la logique du volume de production pour rester compétitif. Ainsi entre 1995 et 2015, la part des emplois dans l'industrie s'est maintenue autour de 25% en Allemagne, alors qu'elle chutait à 13% en France.

**Peut-on inverser la logique des emplois dans l'industrie en France ?**

Oui, si on change complètement de paradigmes en suivant le modèle allemand. L'expérience de l'AMIPI montre que c'est possible.

En 2002, la fermeture de nos usines semblait inéluctable, notre activité de câblage automobile étant essentiellement manuelle.

Mais à l'AMIPI, l'activité industrielle est un moyen et non une fin: dès l'origine, elle est conçue comme le support d'apprentissages adaptés, permettant à des *"personnes atteintes de handicaps cognitifs de développer leurs capacités physiques et intellectuelles et de s'insérer socialement par l'exercice d'une activité professionnelle en milieu dit normal"*[1].

Reconnue Fondation d'Utilité Publique pour ses apports scientifiques expérimentaux, l'AMIPI a pu résister avec le soutien coordonné et engagé de nos clients, du personnel, des syndicats, des scientifiques, et des fonctionnaires liés à l'administration du travail.

Par exemple, la RSE [2] de nos clients PSA, Renault, Plastic Omnium, Faurecia, Flex-N-Gate a permis de développer l'activité de l'AMIPI dans l'intérêt des populations confrontées au handicap cognitif à Nantes, Cholet, Angers, Le Mans, Tours, Blois.

Cette très forte croissance a généré 300 nouvelles embauches pour 830 salariés dont 700 travailleurs avec handicap et a permis 86 insertions réussies, représentant une non-dépense publique de 22,1 M€.

Cette dynamique éclaire à nos yeux que le défi de la compétitivité doit s'envisager sur un plan macro-économique, en comparant les coûts objectifs complets du travail versus ceux du non-travail. Cet exercice est structurant pour toutes les parties.

**Ne fermons plus d'usines, transformons-les en UPAI [3] !**

Le 21 août dernier, notre nouvelle usine de Nantes Métropole démarrait la production. Nous l'avons baptisée UPAI Maurice Vendre, en hommage à notre fondateur, UPAI comme Usine de Production, d'Apprentissage et d'Insertion.

Cette voie que l'AMIPI a empruntée est sans doute une voie à explorer par des décideurs attachés au développement des territoires.

Ces UPAIs sont des usines apprenantes qui donnent envie aux populations de se les réapproprier compte tenu de leur utilité sociale. Partenaires industriels et RSE des grands groupes français, elles insèrent habilement et partout où c'est possible. Ce faisant, elles permettent d'inscrire la question du coût du travail dans la perspective d'un « système industriel pour tous » où l'insertion découle des vertus thérapeutiques d'apprentissages adaptés.

La société entière y trouve son compte et réconcilie, grâce à l'apport des neurosciences, des forces entrepreneuriales et syndicales en traitant le vrai coût de l'exclusion. Le sens du travail en est bouleversé puisque la même activité développe simultanément de bons produits et les personnes. C'est ce que la Fondation qualifie de méthode duale.

Ce projet peut s'implanter partout dès qu'il y a intentionnalité et organisation collective sans faille. Ce n'est pas une utopie puisque les Allemands ont su le mettre en œuvre. Et avons-nous d'autres choix ?



**Jean-Marc Richard**

*Président de la Fondation AMIPI-Bernard VENDRE, au nom du Conseil d'administration et des Amis*

[1] Article 1 des statuts de la Fondation AMIPI Bernard VENDRE

[2] Responsabilité sociale économique et environnementale

[3] UPAI: Usine de Production, d'Apprentissage et d'Insertion